

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PREFECTURE DE LA LOIRE ATLANTIQUE
Direction de la Coordination et du Management de l'Action publique
Bureau des procédures d'utilité publique

COMMUNE DE CLISSON

Le public est avisé que par arrêté préfectoral 2013/BPUP/004 en date du 14 janvier 2013 a été prescrite l'enquête préalable sollicitée par la communauté de communes de la vallée de Clisson, 15 rue des Malifestes – BP 59409 - 44194 CLISSON Cedex, en vue d'effectuer les opérations d'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal sur le site de la gare de Clisson ;

Ces opérations sont réglementées en application du Code de l'Environnement - titre II du livre Ier - et notamment les articles R 123-1 et suivants ;

Cette enquête aura lieu **du lundi 4 février 2013 au mercredi 6 mars 2013 inclus soit pendant 31 jours consécutifs.**

Madame Catherine DESBORDES, Docteur en sciences et techniques de l'environnement, est désignée en qualité de commissaire enquêteur titulaire. Monsieur Guy FERREIRA DA SILVA, Ingénieur divisionnaire de l'Industrie et des Mines en retraite, est désigné en qualité de commissaire suppléant. En cas d'empêchement du titulaire, le commissaire enquêteur suppléant sera appelé à le remplacer.

L'enquête est ouverte en mairie de CLISSON où les pièces du dossier seront déposées pour être communiquées, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux au public, aux personnes qui souhaiteront en prendre connaissance et consigner leurs observations, propositions et contre propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Les observations pourront également être adressées en mairie de CLISSON (3 grande rue de la Trinité – BP 1 – 44191 CLISSON), à l'attention de Mme Catherine DESBORDES, commissaire enquêteur.

L'avis obligatoire de l'autorité environnementale est jointe au dossier d'enquête publique.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de CLISSON les jours et heures suivants :

↳ <u>ouverture</u>	:	- lundi 4 février 2013	:	de 9 h 00 à 12 h 00
		- samedi 16 février 2013	:	de 9 h 00 à 12 h 00
		- vendredi 22 février 2013	:	de 14 h 00 à 17 h 00
↳ <u>fermeture</u>		- mercredi 6 mars 2013	:	de 14 h 00 à 17 h 00

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique (<http://loire-atlantique.gouv.fr>) et mis à la disposition du public en mairie de CLISSON pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet pourra être demandée auprès du porteur de projet : communauté de communes de la vallée de Clisson, 15 rue des Malifestes – BP 59409 - 44194 CLISSON Cedex.

Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès du préfet de la Loire-Atlantique dès la publication du présent arrêté.